

SUCCESSION - PIECES A REUNIR

Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres pièces pourraient vous être demandées à l'issue du rendez-vous.

Également, certaines des pièces évoquées peuvent ne pas correspondre pas à votre situation, il n'y a donc pas lieu d'en tenir compte.

ETAT CIVIL

- **Etat-civil du défunt**
 - 2 exemplaires en original de l'acte de décès,
 - Original du ou des livret(s) de famille du défunt (union actuelle et unions précédentes),
 - Copie du contrat de mariage ou changement de régime matrimonial du défunt éventuellement,
 - Copie du PACS,
 - Donation entre époux,
 - Testament.

- **Etat-civil des héritiers et du conjoint survivant**
 - Questionnaire d'état civil disponible sur notre site, complété par vos soins,
 - Copie de la pièce d'identité,
 - Copie complète du livret de famille de chaque héritier,
 - Contrat de mariage/PACS ou changement de régime matrimonial,
 - RIB des héritiers.

PIECES RELATIVES AU PATRIMOINE

- **Donations antérieures**
 - Copie des actes de donations notariés ou déclarations de dons manuels enregistrées aux impôts,

- **Contrats d'assurance-vie**
 - Copie des contrats de souscription et à défaut, tout relevé ou document comportant le numéro du contrat et les coordonnées de la compagnie d'assurance,

- **Biens immobiliers**
 - Titre(s) de propriété,
 - Estimation réalisée par une agence immobilière ou un expert,
 - Si le bien est loué : copie du contrat de bail et dernière quittance

- **Comptes bancaires et valeurs mobilières**
 - Relevés de tous les comptes bancaires, épargne salariale, intéressement, stock-options, SCPI...(du défunt et du conjoint commun en biens)
 - Valeur de rachat des contrats d'assurance-vie et contrats assimilés (du conjoint commun en biens),
 - Coffre-fort : numéro de coffre et coordonnées de l'agence bancaire.

- **Salaires, retraites, pensions allocations**
 - Salaire, retraite, titres et brevets de pension civile ou militaire du défunt ou/et du conjoint survivant,
 - Copie du dernier bulletin de salaire, à défaut coordonnées de l'employeur,
 - Copie des relevés et pensions de retraite et complémentaires retraite,
 - Copie d'un relevé de la caisse d'assurance maladie,
 - Copie d'un relevé de la mutuelle.

- **Actions et parts de société non cotées**
 - Copie des statuts mis à jour de la société (*dans laquelle le défunt ou son conjoint commun en biens détient des parts ou actions*),
 - Estimation desdites parts sociales,
 - Coordonnées du représentant de la société (si différent du défunt et de ses héritiers).

- **Véhicules, bateaux**
 - Certificat d'immatriculation (carte grise)
 - Bateau : acte de francisation,
 - Remorque : nom commercial du modèle,
 - Evaluation.

- **Fonds de commerce, fonds artisanaux et libéraux**
 - Titre d'acquisition du fonds,
 - Extrait K-BIS,
 - Coordonnées du comptable ou de l'expert-comptable,
 - Estimation réalisée par le comptable ou l'expert-comptable.

- **Passif**
 - Prêts immobiliers ou à la consommation : contrat de prêt et tableau d'amortissement.
 - Cautions : actes de cautionnement,
 - Avis d'imposition de l'année en cours : taxe foncière, taxe d'habitation, impôts sur le revenu, ISF,
 - Copie de la facture des pompes funèbres,
 - Copie des factures dues au décès (électricité, gaz, eau, télécom...) pour éventuelle déduction fiscale.